

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2022

Approbation du procès-verbal de la séance du 21 Décembre 2021

Approuvé à l'unanimité

Informations

- Signature de convention avec l'association Jardins Plaisirs et la SAS ODEN représentée par Mme Marion WEBER
- Petites cités de caractère

Il est pris acte des informations

Rapport de délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire (en application de l'article L2122-22 du CGCT)

- Mission d'analyse financière prospective avec le cabinet d'études JMS Consultants
- Missions complémentaires marché maîtrise œuvre réhabilitation école Cap Horniers
- Mission supplémentaire pour assistance à maîtrise d'ouvrage pour travaux aménagement bourg

Il est pris acte des décisions

Délibérations :

1- Validation de Charte Défi maritime et littoral avec le Conseil Départemental

Adopté à l'unanimité

2- Frais de mission des élus

Adopté à la majorité par un vote 14 POUR et 4 ABSTENTIONS (Daniel ELOI, Gérard LEREBOUR, Catherine FIRMIN, Xavier HERRUEL)

3- Demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire au titre des aménagements urbains des Petites Cités de Caractère pour les travaux d'aménagement du Centre Bourg

Adopté à la majorité par un vote 14 POUR et 4 CONTRE (Daniel ELOI, Gérard LEREBOUR, Catherine FIRMIN, Xavier HERRUEL)

4- LAEP : validation de la convention de partenariat PEP CAF Communes

Adopté à l'unanimité

5- Règlement intérieur des salles municipales

Adopté à la majorité par un vote 16 POUR et 2 ABSTENTIONS (Gérard LEREBOUR, Xavier HERRUEL)

6- Règlement intérieur de la bibliothèque

Adopté à la majorité par un vote 14 POUR et 4 CONTRE (Daniel ELOI, Gérard LEREBOUR, Catherine FIRMIN, Xavier HERRUEL)

7- Dénomination de l'impasse qui dessert le lotissement rue de Talhouet

Adopté à l'unanimité

8- Acquisition de la parcelle AZ 248 aux consorts DOUCET
Adopté à l'unanimité

9- Surveillance des plages 2022 - approbation de la convention
Adopté à l'unanimité

10- Etat récapitulatif des indemnités des élus 2021
Il est pris acte de la décision

11- Création des postes saisonniers
Adopté à l'unanimité

12- Modification du tableau des effectifs
Adopté à la majorité par un vote 14 POUR et 4 CONTRE (Daniel ELOI, Gérard LEREBOUR, Catherine FIRMIN, Xavier HERRUEL)

Affiché en Mairie de Piriac-sur-Mer, le 23 Février 2022
Délibérations consultables dans le hall de la Mairie

Le Maire

Jean-Claude RIBAUT

